

Empêchons l'âge AVS à 67 ans selon Couchepin!

L'initiative pour un âge de l'AVS flexible contrecarre les projets du conseiller fédéral Pascal Couchepin et Cie, car elle inscrit dans la Constitution l'âge ordinaire de l'AVS à 65 ans.

Que veut l'initiative?

L'initiative pour un âge de l'AVS flexible n'introduit pas une diminution généralisée de l'âge de la retraite. Elle veut remplacer l'actuelle définition rigide de l'âge de l'AVS (64/65 ans) par un âge de la retraite librement choisi, à partir de 62 ans, et cela, sans réduction de la rente.

Ce libre choix de l'âge de la retraite à partir de 62 ans ne coûte que 6,50 francs par mois pour un salaire moyen. Ce petit montant suffit à accorder à toutes les personnes actives le droit de choisir librement, à partir de 62 ans, le moment de leur retraite.



à l'initiative «pour un âge de l'AVS flexible» Votation fédérale du 30 novembre 2008 www.avs-online.ch

Comité pour un âge de l'AVS flexible, cp 64, 3000 Berne 23



Moins de Bourses – davantage d'AVS!

La Confédération, qui se grippe depuis des années lorsqu'il s'agit d'AVS, est toute disposée à venir au secours d'une banque en piteux état, en avançant près de 70 milliards de francs.

Les mêmes responsables politiques se sont trompés d'environ 20 milliards de francs dans leurs pronostics sur l'AVS, prophétisant des pertes en lieu et place de bénéfices.

En réalité, l'AVS se porte très bien. Ce ne sont pas déficits qu'elle encaisse année après année, mais des excédents, par milliards. Et cela se poursuivra encore dans un avenir prévisible.

Car l'AVS ne se joue pas en bourse! Autrement dit: c'est précisément parce qu'il y a une crise financière que nous devons voter **OUI** le 30 novembre.

